

# LE BOIS DE LA CAMBRE

BRUXELLES, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

*Comité de coordination*

Claire Gérard, Thierry Wauters, Cabinet du Secrétaire d'État  
Ode Goossens, Manoëlle Wasseige, Service des Monuments et des Sites

*Recherche iconographique et rédaction*

Xavier Duquenne

# LE BOIS DE LA CAMBRE



## ILLUSTRATIONS

h = haut; m = milieu; b = bas; d = droite; g = gauche

Collection particulière: 1, 3 b, 7 h, 7 b, 10, 11 g, 11 d, 12-13, 15, 16, 17, 19, 20-21, 22, 23, 24, 25 h, 25 b, 26, 27 h, 28, 29, 30, 31 h, 31 b, 32, 33 g, 33 d, 34 h, 35 h, 35 b, 36, 37 h, 37 d, 38 m, 38 b, 39 h, 39 b, 40, 41, 42, 43, 44 h, 44 b, 45, 46 h, 48; Collection l'Ecuyer: 2-3; AGR: 4; AVB: 5, 6 g, 8, 27 m, 27 b, 33 h, 34 g, 35 m, 37 g, 38 h; Ville de Bruxelles: 6 d; Ministère des Travaux publics: 9; Musée de la ville de Bruxelles: 18; Musée royal de l'Armée: 46 b; Marcel Vanhulst, Région de Bruxelles-Capitale: photographies de couverture.

Vers le Bois, l'avenue Louise.....	2
L'ancienne avancée de la forêt de Soignes .....	3
Les projets d'aménagement du bois de la Cambre.....	5
L'architecte paysagiste Keilig.....	7
La création du bois de la Cambre.....	8
Description et appréciation générales .....	10
L'architecture végétale.....	17
Les voies .....	23
Le ravin et son pont .....	26
Le lac .....	29
Les établissements récréatifs.....	32
Autres constructions, éléments accessoires.....	36
La vie au Bois à la Belle Époque.....	40
Epilogue: l'intégrité du Bois.....	47



Vue à vol d'oiseau du bois de la Cambre et des environs (partie). Huile sur toile, par P. Merwart, vers 1898.

### VERS LE BOIS, L'AVENUE LOUISE

Le bois de la Cambre, ancienne avancée de la forêt de Soignes, distant de quelque 2.600 mètres du boulevard de petite ceinture de Bruxelles, a été aménagé à partir de 1862 pour doter la capitale d'un parc public à la mesure de l'extension croissante de l'agglomération.

À partir de 1838, deux particuliers, De Joncker et Jourdan, avaient créé de ce côté, resté champêtre, au-delà du boulevard, le quartier Louise, du nom de la reine. Pour valoriser leur investissement et continuer l'opération vers le Bois, ils proposèrent dès 1844 d'établir une avenue reliant leur quartier et le bois de la Cambre, qui serait alors approprié en promenade publique. Au reste, l'avenue – future avenue Louise – aurait aussi le mérite d'ordonner l'urbanisation de la zone.

Finalement, le gouvernement confia la construction de cette avenue-promenade à la ville de Bruxelles, qui la réalisa à partir de 1860 et entreprit la transformation du Bois deux ans plus tard. En compensation, une loi accorda à Bruxelles en 1864 l'extension de son territoire à l'avenue, au Bois et leurs abords.

### L'ANCIENNE AVANCÉE DE LA FORÊT DE SOIGNES

La forêt de Soignes – dont l'avancée vers Bruxelles allait être convertie en parc public – était de temps immémorial propriété domaniale, où la cour disposait d'un admirable lieu de promenade et de chasse. Occupant un sol ondulé, la forêt se composait surtout de chênes et de hêtres, mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, le hêtre – le hêtre commun, à haute tige – commença de prédominer. Au fil du temps, la futaie fut entamée par des défrichements.

Le site du bois de la Cambre – ainsi appelé depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de la proximité de l'ancienne abbaye de ce nom – était traversé par quelques chemins irréguliers, notamment le Dieweg, chemin régional préhistorique, et le Verkensweg (chemin des cochons), évoquant les glandées d'antan. A ces anciennes voies s'ajoutèrent au XVIII<sup>e</sup> siècle des drèves rectilignes, en commençant par la chaussée de La Hulpe, qui sépara désormais l'avancée du reste de la forêt.

En 1822, la forêt de Soignes fut comprise dans la dotation du roi des Pays-Bas, Guillaume I<sup>er</sup>, qui en fit apport à la Société Générale: celle-ci en entreprit le défrichement avec vente des

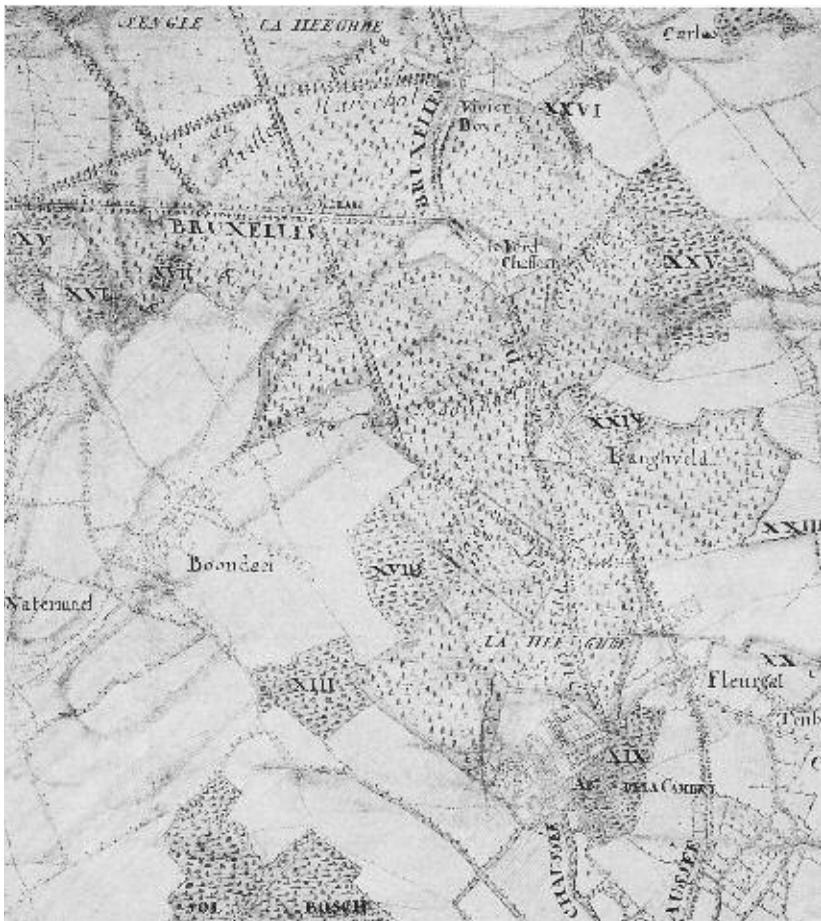


La forêt de Soignes.

terrains, au point de réduire de moitié la vénérable forêt, notamment au bois de la Cambre. Finalement, un traité avec les Pays-Bas opéra la rétrocession de ce domaine à l'État en 1843.

L'absence de parc public d'envergure, au grand air, se faisant de plus en plus sentir, une loi de 1861 autorisa le gouvernement à concéder à la ville de Bruxelles l'avancée forestière depuis la chaussée de La Hulpe, soit 107 hectares, pour la transformer en parc public selon un plan à approuver par le gouvernement. La Ville devait exécuter à ses frais les travaux d'aménagement et assumer ensuite la gestion, l'État demeurant propriétaire – la Région lui succédera en 1989.

L'ancienne avancée de la forêt de Soignes, d'après une carte de 1768. Le pointillé blanc ajouté indique le futur bois de la Cambre.



## LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU BOIS DE LA CAMBRE

Le projet d'aménagement du bois de la Cambre fut adopté en 1862. Des propositions, souvent liées à la création de l'avenue d'accès, avaient déjà paru depuis près de vingt ans, notamment celles des architectes Cluysenaar et Trappeniers, tous deux avec lotissement partiel. En 1862, la Ville disposait de quatre projets conçus par des architectes paysagistes de première force : Egide Rosseels, horticulteur à Louvain, Barillet-Deschamps, jardinier en chef de la ville de Paris, ainsi que Louis Fuchs et Edouard Keilig, Allemands établis à Bruxelles. Les débats portèrent surtout sur le choix entre ces deux derniers, dont les projets montraient des ressemblances, la différence se manifestant surtout pour le lac.

Fuchs plaçait le lac non loin de l'entrée, après le « ravin », ce qui ne paraissait pas souhaitable, car ce site aurait obligé à abattre trop de futaie et se trouvait sur une hauteur.

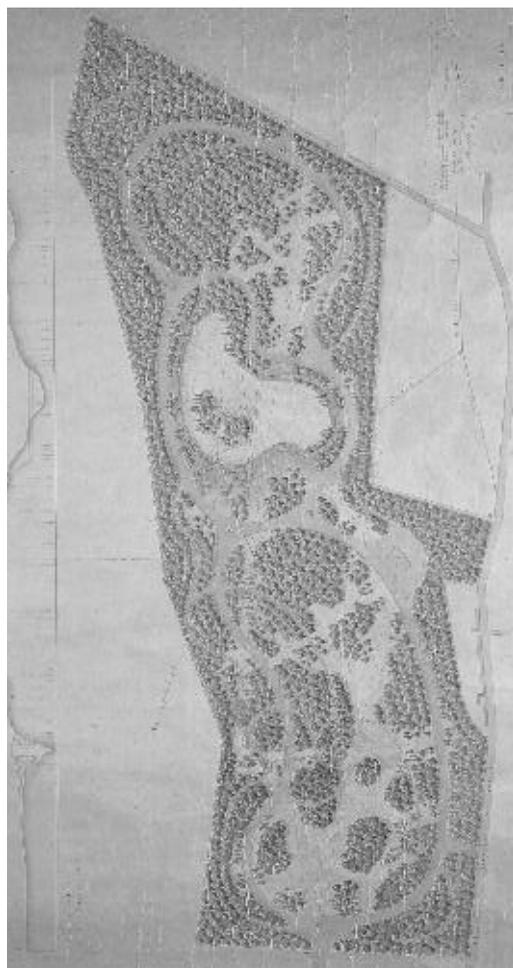
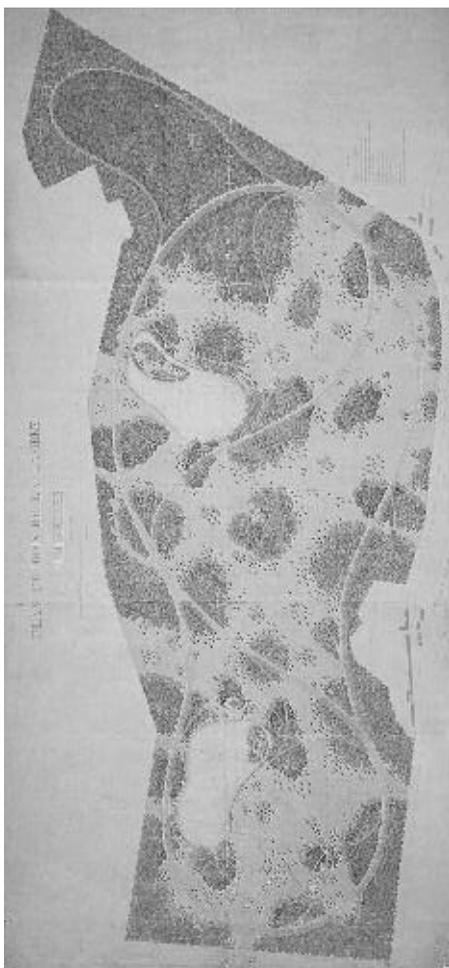
Quant à Keilig, son premier projet situait le lac un peu après l'entrée, mais lorsque la Ville accepta d'acquiescer une enclave vers le fond, il saisit cet élargissement pour y déplacer le lac. Ce choix était très opportun, d'une part, parce qu'il s'agissait d'une étendue suffisamment basse, où la futaie était clairsemée, contrairement au premier site; d'autre part, parce que le nouvel endroit permettait de mieux répartir l'attrait de la promenade, qui sans cela aurait été déséquilibrée par une concentration de l'intérêt et de la fréquentation vers l'entrée. En outre, le nouveau lac de Keilig était beaucoup plus grand que celui de Fuchs, ce qui était plus agréable et permettait d'y mettre une île.

D'autres points du projet de Keilig parurent aussi supérieurs, tels le caractère fermé du parc, c'est-à-dire sans échappée franche sur l'extérieur, ce qui, en cachant la limite, devait donner l'impression d'une plus grande étendue, ou encore, l'option de Keilig de ne pas combler le passage sur le ravin pour la voie carrossable, mais au contraire de respecter cette dépression en l'enjambant d'un pont.

Au total, Keilig tirait le meilleur parti des ressources du site, il traitait l'ensemble de façon plus large, plus équilibrée, en respectant davantage le caractère forestier et en ménageant

Projet d'avenue (Louise) et d'aménagement du Bois par l'architecte Cluysenaar, 1857.





Projet d'aménagement du bois de la Cambre par Barillet, 1861.

Projet d'aménagement du bois de la Cambre par Keilig, 1861.

judicieusement des points de vue dans toutes les directions. Aussi est-ce le projet de Keilig que le conseil communal préféra, bien que son auteur fût encore peu connu, étant venu en Belgique dix ans après Fuchs, qui y était devenu le principal architecte paysagiste. Le gouvernement approuva le projet primé, jugeant au reste qu'il remplissait sa condition de « *conserver autant que possible les beaux arbres* ». Dès lors, la Ville procéda à l'acquisition de quelques enclaves du Bois afin de régulariser le périmètre, et Keilig se mit à l'œuvre.

## L'ARCHITECTE PAYSAGISTE KEILIG

Né en Saxe en 1827, Edouard Keilig se forma à l'horticulture près de Leipzig puis au parc royal de Charlottenburg et pratiqua le métier quelques années, après quoi il entreprit, en 1853, de visiter la Belgique, dont plusieurs établissements horticoles avaient une renommée internationale. Il débuta à Bruxelles, engagé aux célèbres serres d'orchidées de Linden, où il rencontra bientôt un grand amateur de jardinage, le baron de Man de Lennick, qui le chargea de quelques travaux dans son parc de Bierbais sous Héவில்lers et le recommanda à d'autres amateurs. Keilig parut alors suffisamment prometteur pour obtenir du duc de Brabant, futur Léopold II, la commande d'un projet d'embellissement au domaine de Tervueren. Il remania ou créa des parcs de châteaux, principalement à Wijnegem, Deurne, Westmalle et Bende. En 1862, il gagna le concours du bois de la Cambre et en commença aussitôt l'exécution, dont l'essentiel fut réalisé en cinq ans. C'est au bois de la Cambre que son talent se révéla au grand jour et qu'il acquit la renommée, désormais égale à celle de Fuchs. Keilig s'adonna dès lors à de nombreux et importants travaux : Parc central d'Anvers, parc public de Laeken, parc Marie-Henriette à Ostende, parc d'Avroy à Liège, avant-projet des avenues de Tervueren et de l'avenue des Nations (future avenue Franklin Roosevelt) à Bruxelles, aménagement des abords des Etangs d'Ixelles, parc des châteaux de Perk et de Gosselies, etc. Edouard Keilig mourut à Bruxelles en 1895.



Edouard Keilig, *Le Petit Bleu*, 31 juillet 1895.



Le parc d'Anvers, par Keilig, d'après E. Puttaert, 1888.

## LA CRÉATION DU BOIS DE LA CAMBRE

Keilig commença ses opérations d'aménagement du bois de la Cambre en mars 1862.

Pour s'adapter cette fois en détail au terrain et respecter le plus possible l'impératif d'épargner les arbres, il retoucha son projet. C'est ainsi qu'il renonça à des percées peu après l'entrée et donc à l'intégration de l'axe de l'avenue Louise dans le parc,

et qu'il donna au lac une configuration plus étirée. Vers la fin de 1862, la voie carrossable était marquée au sol, on avait pratiqué des coupes, et les terrassements étaient entamés. Un an plus tard, le terrassement de la voie carrossable était déjà bien engagé dans la première partie, où le réseau des chemins piétons était terminé, tandis que l'on commençait de creuser le lac.

La partie concédée de la forêt, c'est-à-dire l'avancée commençant à la chaussée de La Hulpe, comprenait 107 hectares, mais la Ville procéda à quelques achats de terrains pour régulariser les limites latérales du Bois, essentiellement au milieu du côté gauche, ce qui porta la superficie totale à quelque 123 hectares.

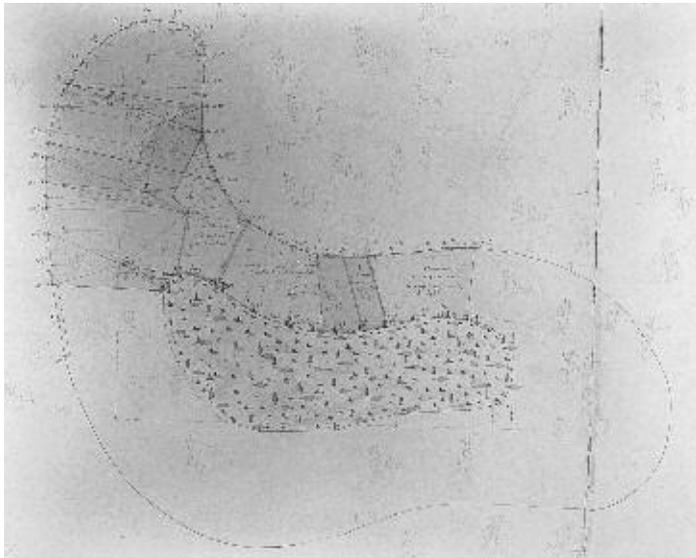
A la fin de 1864, le réaménagement, y compris la suppression des anciennes drèves rectilignes, avait vraiment pris forme. Aux termes d'un témoin, « *le caractère grandiose, la beauté des lignes et la splendide végétation de cette promenade excitent l'admiration générale* ».

En 1865, on commença la construction du grand pont en roche et l'ensemble des pelouses fut terminé.

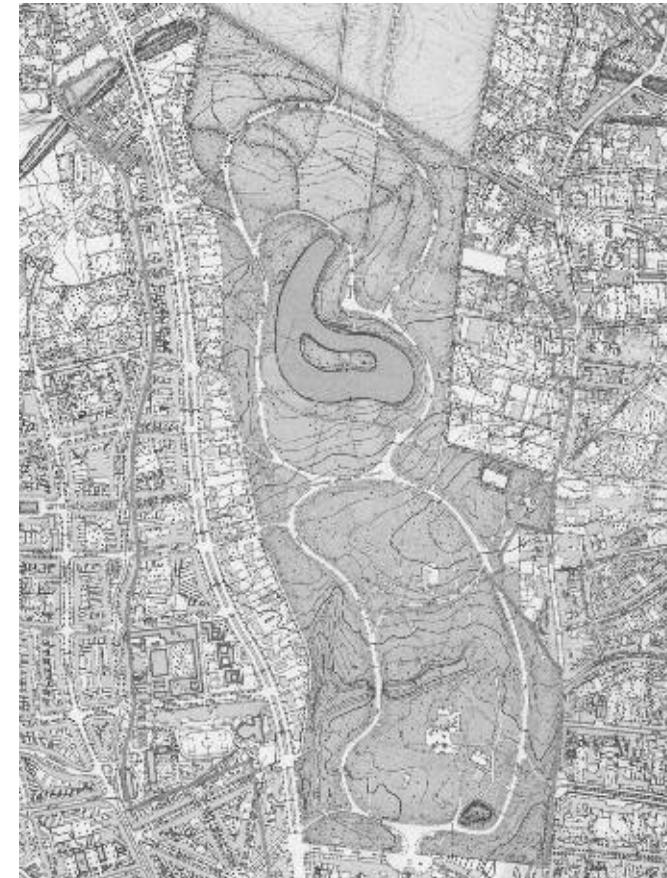
Après la fin de l'essentiel des travaux en 1866, Keilig veilla à parachever l'ensemble, ce qui prit encore une dizaine

d'années : régénération de plantations, extension du réseau des voies et installation d'établissements récréatifs. En effet, tout en poursuivant sa carrière d'architecte paysagiste indépendant, il était, depuis 1868, inspecteur des plantations de Bruxelles, ce qui lui donnait la direction du Bois.

Le coût total des travaux s'éleva à environ 2.200.000 francs, correspondant très approximativement à près de 400 millions de francs belges de l'an 2000, soit 10 millions d'euros. Investissement qu'il faut évidemment apprécier par le rendement social inestimable en agrément et en salubrité, à titre perpétuel, de ce chef-d'œuvre de l'architecture jardinière, dont Keilig proclamait « *qu'aucun autre art n'est aussi intimement lié au bien-être, au plaisir des hommes* ».



Plan de métré de déblais du lac, avant l'allongement vers l'arrière.



Plan du Bois d'après la carte au 1/5000 du ministère des Travaux publics, 1978.

## DESCRIPTION ET APPRÉCIATION GÉNÉRALES

La description et l'appréciation générales du bois de la Cambre se fondent sur l'état actuel, qui a conservé l'essentiel des dispositions d'origine; accessoirement, elles reposent aussi sur des projets, des relevés ainsi que des vues et des textes anciens, en particulier deux mémoires de Keilig lui-même.

Ancienne avancée de la forêt de Soignes, d'environ 123 hectares, transformée en parc public de style paysager à caractère forestier, le bois de la Cambre, dont le front, rectiligne, vers la Ville, atteint quelque 620 mètres, forme un quadrilatère irrégulier de largeur semblable sur une profondeur moyenne de près de 2 kilomètres.

L'entrée principale du Bois, par la place qui termine l'avenue Louise, est marquée par deux pavillons d'octroi à l'antique, transférés de la porte de Namur (monument classé, 1998). Pénétrant au milieu du front – à l'origine, c'était la seule de ce côté –, elle introduit aussitôt au réseau carrossable qui s'y présente de façon transversale et parcourt le parc en y déterminant successivement deux parties d'importance égale dont il encercle le principal par son tracé de deux ovales déformés, tangents en carrefour au centre. A ce réseau, qui comporte aussi une

branche transversale dans chaque partie et des voies d'accès à l'extérieur, s'ajoutent des pistes cavalières dirigées vers la forêt et un ensemble très ramifié de chemins pour les piétons. Chacune des deux parties du Bois est animée par un site pittoresque à caractère propre.

Dans la première partie, occupée surtout par l'ancienne forêt, où le hêtre prédomine, celle-ci est longuement coupée par deux échappées croisées: l'une, presque axiale, présente une pelouse ondulée avec extensions latérales, ornée d'arbres çà et là – la pelouse des Anglais –, et se prolonge en éclaircie au-delà du ravin, l'autre, qui croise la précédente en son milieu, suit cette dépression, laquelle est traitée en pelouse et est enjambée en aval, à gauche, par un pont carrossable en roche. Cette première partie comprend trois des quatre établissements récréatifs.

La seconde partie, vers le fond, est beaucoup plus dégagée, son centre étant très largement consacré à un lac artificiel au contour sinueux. L'eau est entourée d'une ample pelouse en pente généralement douce, ondulée et en partie parsemée d'arbres, qui se prolonge en remontant vers le fond et est interrompue, derrière le lac, par une falaise couronnée d'un massif forestier. Le remaniement du site a permis une variété végétale.

La pelouse des Anglais. Carte postale, vers 1910.



Le grand pont du ravin, vers 1900.

Eclaircie de hêtres sur la pelouse près de l'entrée, 1988.



Coupe axiale du bois de la Cambre, commençant au milieu de l'entrée et traversant l'île juste à droite du Chalet Robinson.



L'espace résiduel situé entre le grand circuit périphérique et la lisière est quasi entièrement occupé par la futaie sur taillis, avec des promenades retirées.

Au total, les affectations de la superficie se répartissent, approximativement, en 63 pour cent en massif de futaie, 11 pour cent en pelouse dégagée, 5 pour cent en pelouse arborée ou sous éclaircie ainsi qu'au lac, le reste étant empris par les voies et les bâtiments.

Le bois de la Cambre doit s'apprécier en fonction de son style : le style irrégulier ou paysager, dit aussi anglais en raison de son origine.

Depuis le Moyen Age jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Europe des jardins était dominée par le parti régulier, tout de géométrie symétrique. Cet ordre fut bouleversé à partir du deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre : tendant à l'apparence naturelle, le nouveau style se caractérise par un parti irrégulier, ondulé, aussi bien en plan qu'en niveau, offrant une diversité de sites ou de paysages pittoresques, ornés, d'une part, d'une plus grande variété végétale – surtout par l'apport d'essences exotiques –, d'autre part, de fantaisies champêtres telles que pont rustique, grotte ou rocher, mais aussi d'autres fabriques (petites constructions de jardin) telles que temple romain, ruine gothique, pagode ou pavillon turc. Comme bien l'on pense, le nouveau genre vise à susciter toute une gamme de sensations, de sentiments : plaisir, sérénité, surprise, effroi...

Ce n'est qu'à partir des environs de 1770 que le genre anglais se répandra vraiment en Europe continentale. En Belgique, le principal exemple du siècle est le parc du château de Laeken, de 1785. Le parti paysager prédominera durant tout le

XIX<sup>e</sup> siècle, connaissant alors une expansion considérable, soutenue notamment, durant la seconde moitié du siècle, par la création de parcs publics urbains, entre autres le bois de la Cambre.

L'appréciation du bois de la Cambre se fait forcément par l'analyse, selon les critères de l'art paysager, des éléments qui en déterminent l'architecture – principalement la configuration des massifs et des dégagements, le relief du sol, les voies ; ces éléments sont intimement liés dans l'intention paysagère et sont évidemment indissociables aussi de la matérialité apparente et du coloris des sujets mis en œuvre, tels que feuillage, pelouse, eau ou roche.

L'analyse peut être menée par l'examen des données ou contraintes particulières dont la création a dû tenir compte : cinq contraintes relatives au site et celle du programme du parc public. Cette appréciation générale conduira à un examen systématique des divers aspects du Bois, comprenant chaque fois une démarche historique, descriptive et appréciative.

Des cinq contraintes dues au site, trois sont négatives – la superficie relativement restreinte, la configuration allongée et les abords sans attrait –, tandis que les deux autres – la forêt et le relief – sont positives. Keilig s'efforcera dès lors de remédier aux premières et, au contraire, de tirer parti des secondes.

La superficie du Bois, bien que déjà appréciable, est en effet relativement restreinte, étant destinée à un très large public. Keilig a réduit cette limitation en dispersant au maximum les promenades et en les isolant souvent entre elles, tout en leur cachant constamment les limites du parc.

La deuxième contrainte est la configuration allongée, qui présente l'inconvénient fonctionnel d'un éloignement progressif des promeneurs par rapport à l'ancienne ville et par conséquent une concentration de la fréquentation au début. L'architecte paysagiste y a remédié en attirant le public au-delà, par une distribution en deux parties successives à caractère propre, la seconde étant rendue particulièrement attrayante par un lac. La configuration allongée entraîne aussi un écueil visuel : celui-ci a été écarté par la distribution en deux parties et par les perspectives transversales. Keilig écrivit que le parc « *ne doit paraître ni trop long, ni trop étroit* » et il soulignait que « *la distribution générale est basée sur la configuration du terrain* ».

La troisième contrainte du site se rapporte aux abords du Bois, lesquels étaient dépourvus d'attrait : sauf le reste de la forêt, au fond, il s'agissait de champs appelés à l'urbanisation, et à droite, d'une chaussée à grande circulation et de deux hameaux : Keilig choisit de cacher ces abords, tout en donnant l'illusion d'une plus ample superficie, par le maintien, tout autour, du massif forestier de haute tige sur taillis.

Les deux autres contraintes du site sont cette fois heureuses et Keilig a su en tirer parti : il s'agit de contraintes naturelles, à savoir la forêt et le relief. Le caractère forestier donne d'ailleurs au Bois un genre particulier, robuste et grandiose, il a conduit à proscrire les parterres fleuris ainsi qu'un découpage en petits massifs offrant une multitude d'échappées selon le goût de l'époque. Quant au relief, qui se traduit par des variations de niveau en général très progressives, dans l'écart maximal de 25 mètres, Keilig l'a aussi exploité, principalement en valorisant le ravin et en transformant des vallons en lac. Pour l'essentiel, c'est-à-dire la généralité de la zone médiane, le niveau du Bois est à peu près plat jusqu'au ravin au milieu de la première partie, après quoi il monte la crête régionale, dont il descend surtout dans la seconde partie, vers le lac, pour remonter ensuite jusqu'au fond.

Le sujet des contraintes naturelles offre au reste l'occasion d'évoquer ici l'essence même du style paysager : le caractère naturel. Si le style paysager se fonde sur la nature, il ne s'y abandonne pas pour autant : la nature est retouchée, corrigée,



Le passage au Chalet Robinson.  
Carte postale, vers 1905.

reconstituée de façon à répondre au critère général d'agrément, qui implique entre autres la variété. Keilig écrivait : « *Dans un parc, qui dans le fait doit n'être qu'un paysage idéal sur un espace limité, il faut copier la nature, il faut l'épier dans ses réduits les plus agréables. Car la grande nature n'est pas partout pittoresque...* ».

Si, au bois de la Cambre, la nature a été respectée dans une mesure importante par le maintien de l'ancienne forêt vallonnée, elle y a été fortement aménagée pour le reste, afin de répondre à l'impératif de variété et aux exigences propres au parc public.

La sixième contrainte qu'a dû affronter Keilig, le programme du parc public, doit aussi présider à l'appréciation de l'œuvre. Ce programme appelle, d'une part, plusieurs établissements récréatifs et des éléments accessoires tels qu'abris, bancs et poteaux indicateurs, d'autre part, un réseau étendu de voies à circulation différenciée – pour les attelages, les cavaliers et les piétons –, permettant en outre de disperser la fréquentation. Le bois de la Cambre répond bien à ces exigences de parc public, qui limitent forcément le caractère naturel, mais dont les éléments qu'elle entraîne ont été le plus possible maîtrisés par une intégration à l'ensemble.

A ce sujet, on peut rappeler que c'est au XIX<sup>e</sup> siècle – surtout durant la seconde moitié – qu'eut lieu en Europe le véritable avènement du parc public, élément de l'apport considérable de l'époque à l'art urbain et, comme celui-ci, l'une des nombreuses manifestations de la formidable vitalité du siècle. Déterminée par l'extension forte et rapide de nombreuses villes, cette évolution s'observe également en Belgique, où la première grande réalisation de ce genre est justement le bois de la Cambre, suivi notamment, toujours dans l'agglomération bruxelloise, des parcs publics de Laeken, de Forest et Saint-Gilles ainsi que de Woluwe, et en province, des parcs de Liège, Anvers, Gand et Ostende.

En conclusion, le bois de la Cambre résulte d'un très habile compromis entre les données ou contraintes du site et l'intervention de l'art, comme l'a fait ressortir un contemporain de sa création : *« il réunit à toutes les savantes fantaisies d'une promenade arrangée par l'homme toutes les majestés d'une forêt séculaire qui est vraiment l'œuvre de la nature. Il était impossible de transformer davantage et en même temps d'utiliser mieux l'antique et sauvage forêt de Soignes ».*

En maîtrisant les inconvénients et en tirant parti de la forêt et du relief, tout en recherchant une variété pittoresque, mais proche de la nature, Keilig a créé un ensemble grandiose, simple et harmonieux, qui fait du bois de la Cambre un des plus beaux parcs publics de son siècle.



### L'ARCHITECTURE VÉGÉTALE

Examinons à présent plus en détail les différents aspects du Bois : l'architecture végétale, les voies, le ravin et son pont, le lac, les établissements récréatifs, les autres constructions et les éléments accessoires. Après cela suivra une évocation de la vie au Bois, surtout à la Belle Epoque, et l'examen de l'intégrité du parc.

Pour approprier le bois de la Cambre, Keilig dut couper des arbres, trancher dans le vif, mais il le fit en respectant le plus possible la vénérable futaie, conformément à ce qui conditionnait la concession du site à la Ville. De très beaux arbres furent même parfois maintenus sur les voies.

Ce faisant, poursuivant l'idéal de variété du style paysager, le maître s'efforça de sauvegarder la diversité, assez faible à l'origine, des essences, le hêtre étant dominant. Souvent, cependant, le public s'insurgea contre des coupes ultérieures, mais celles-ci apparurent nécessaires au parachèvement de l'œuvre et à la régénérescence du boisement, en particulier au caractère de *« bois-futaie sur taillis »*, selon les termes mêmes de Keilig.

La prédominance du hêtre – parfois de taille prodigieuse – s'opposant au principe de variété du style paysager, Keilig tira parti surtout du reboisement des parties nues ou clairsemées des nouveaux abords du lac (y compris l'île) pour y introduire

Conifères aux abords du carrefour des Attelages. Carte postale, vers 1900.

largement des espèces différentes, parfois exotiques : ormes, érables, saules, tilleuls, peupliers, chênes, platanes, châtaigniers, micocouliers, hêtres pourpres, liquidambers, sorbiers, bouleaux, etc., parfois de plusieurs variétés, tels ces ormes ordinaires, gras, horizontaux, pleureurs, d'Oxford et d'Amérique. Toujours pour varier, mais aussi pour conserver un peu de verdure l'hiver et mieux voiler certains extérieurs, Keilig disposa un bosquet de houx à droite du lac, ainsi que des conifères dans la lisière et en groupes surtout près du lac à gauche, ce qui donna de beaux spécimens de pin, sapin, épicéa, thuya, etc. La superficie boisée en massif, située surtout dans la première partie, occupe quelque 77 hectares, ou 63 pour cent de la superficie du parc. Les arbres sont disposés principalement, comme à l'origine, en massif de futaie sur taillis, propre à isoler les promenades, et les contours des massifs sont irréguliers, conformément à l'art paysager. Pour quelques endroits, où un certain dégagement lui paraissait préférable, Keilig a supprimé le taillis, voir diminué la futaie, de façon à obtenir une éclaircie et permettre même l'établissement d'une pelouse.

La pelouse des Anglais, aquarelle par E. Hoeterickx, vers 1890.



Quant aux pelouses, elles s'étendent sur une vingtaine d'hectares, dont un tiers sous éclaircie d'arbres. Sur le conseil de Keilig, la Ville y concéda durant plus de soixante ans le pacage de moutons, ce qui non seulement tondait les pelouses, mais les fumait et les tassait tout en ajoutant une note amusante.

Espaces dégagés et lumineux en opposition avec les massifs, les pelouses tapissent les échappées et les abords du lac. Elles sont tantôt bien dégagées, tantôt occupées par des arbres espacés en éclaircie. Celles qui sont dégagées sont néanmoins ponctuées çà et là de groupes d'arbres ou d'arbres de position, isolés, à l'exclusion de l'arbuste et du buisson.

L'alternance des massifs et des dégagements – obtenus par les pelouses, par le lac et par le réseau carrossable – détermine un ensemble de perspectives.

Surtout depuis la rénovation du parti régulier français au XVII<sup>e</sup> siècle par Le Nôtre, la perspective, c'est-à-dire la percée ou l'échappée, l'alternance du plein et du vide, joue un rôle essentiel dans l'architecture des jardins d'une certaine étendue. Le style irrégulier ou paysager a repris l'échappée, sous une apparence naturelle cette fois.

Au bois de la Cambre, la disposition des percées fut limitée par la nécessité de sauvegarder le plus possible les arbres, sous la contrainte supplémentaire que ceux-ci, et particulièrement le hêtre, supportent difficilement d'être isolés de leur massif originel. Aussi Keilig évita-t-il, comme il l'annonça, de « découper en un grand nombre de petits massifs qui ressemblent les uns aux autres, comme cela se pratique d'ordinaire », et il opta pour « de grandes masses à contours vigoureux ».

Néanmoins, outre les dégagements formés par les voies mêmes, les perspectives jouent un rôle important. Dans la première partie, les deux échappées principales, de près de 400 mètres chacune, sont disposées de façon croisée. Dans la seconde partie, le lac entraîne évidemment d'amples dégagements, au point de former des vues plutôt panoramiques,

La pelouse des Anglais, en direction du ravin.



que Keilig a toutefois guidées en « tableaux » successifs grâce à une alternance de massifs ou de groupes d'arbres. Une grande vue longitudinale, d'environ 1 kilomètre, traverse entièrement cette partie, au départ de la fin de la première, en suivant la direction de l'appendice du lac, tout en comprenant une bifurcation à travers l'île; cette impressionnante percée est croisée par deux perspectives transversales, devant et derrière l'île, qui constituent, avec leurs 250 mètres, les secondes vues en ordre d'importance.

Les perspectives du Bois sont, tout naturellement, de technique variée: ici plus ou moins étroites, là plutôt panoramiques, ou encore tantôt franches, tantôt estompées par des arbres isolés, en groupe ou en éclaircie.

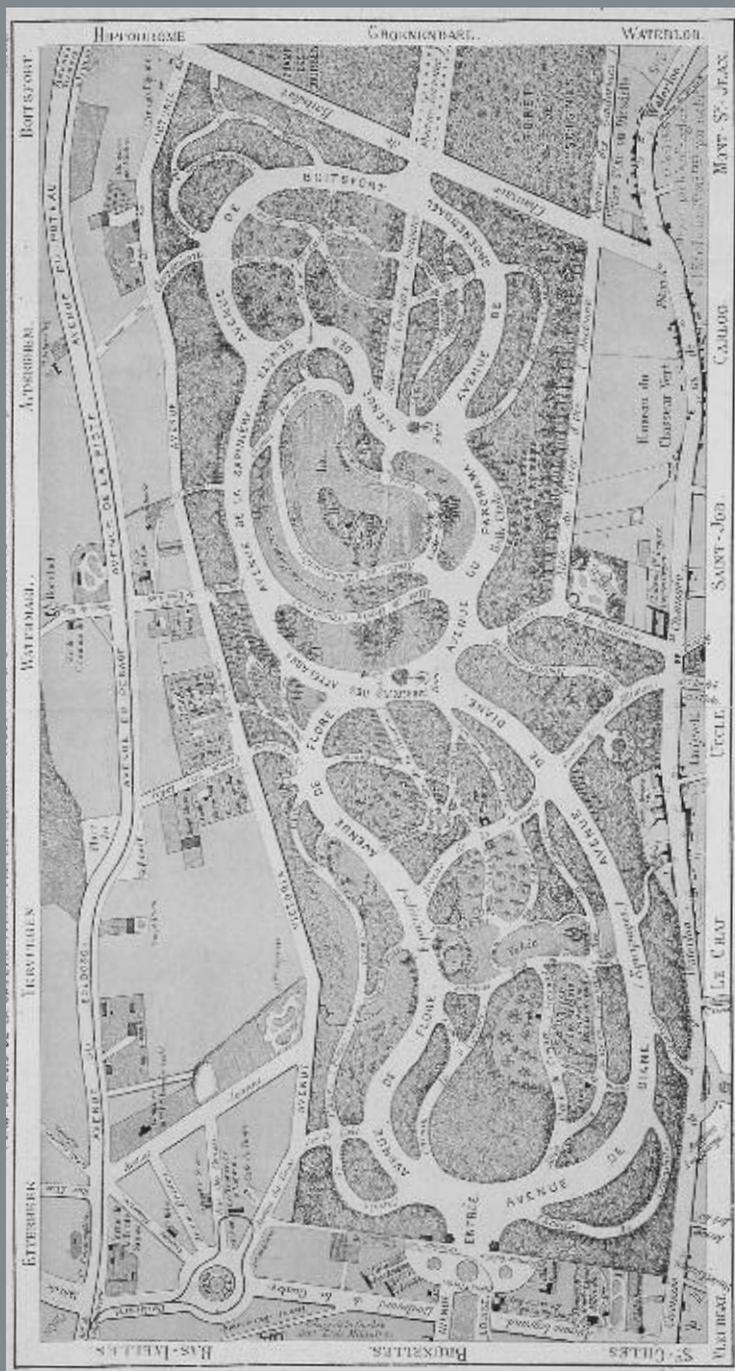
Comme il a été dit, les percées n'ouvrent pas sur l'extérieur, cela, selon Keilig, pour ne pas « trahir la limite du parc », ce qui a caché l'envahissement des abords par l'urbanisation tout en donnant l'impression d'une plus grande étendue. Cette intention explique que les voies de communication

avec l'extérieur ne traversent la frondaison périphérique que de façon oblique, sauf, tout naturellement, pour l'entrée du Bois, qui est cependant très courte, ou l'ouverture postérieure, qui donne sur la forêt.

Se présentant, à l'extérieur, comme un vaste massif quasi fermé, allongé en quadrilatère irrégulier en prolongement de l'avenue Louise, le bois de la Cambre ne fut presque pas intégré par l'urbanisation qui finit par l'entourer presque entièrement, et il forme même un certain écran pour la circulation transversale.

On peut rappeler ici, par parenthèse, que le bois de la Cambre est la première réalisation de la série de parcs publics disposés à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux confins que l'agglomération allait atteindre à cette époque, soit à environ 2,5 kilomètres autour du Pentagone (la limite médiévale de Bruxelles, marquée par les boulevards de petite ceinture). Avec les grandes avenues arborées qui les relient, ces parcs forment presque entièrement une ceinture verte.





## LES VOIES

Parc public appelé à être très fréquenté, le bois de la Cambre est doté d'un réseau très dispersé de voies, dont les affectations principales ou exclusives ont été de surcroît établies pour ne pas gêner entre eux les attelages, les cavaliers et les piétons.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le style paysager s'enrichit d'un perfectionnement du système des voies, notamment sous l'influence du Français Thouin, qui publia en 1819 ses *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*, ainsi que de l'exemple du parc public de Birkenhead à Liverpool, conçu en 1843 par Paxton. Les parcs sont désormais marqués par un réseau, en partie carrossable, de voies principales et secondaires, formant une succession d'ovales plus ou moins déformés, tangents ou sécants, ou des courbes surtout étirées, l'ensemble souvent intégré dans un circuit périphérique et permettant un choix de promenades et de points de vue variés. L'ondulation des voies, essentielle au style paysager, exprime le caractère naturel qu'il ambitionne, allonge le parcours, atténue le cas échéant les dénivellations trop sensibles et décuple la diversité des points de vue. Elle renouvelle et avive constamment la sensation spatiale.

Ce réseau est évidemment le plus élaboré pour les parcs publics, car il s'agit d'y accueillir et d'y disperser un grand nombre de personnes, tout en y régulant une circulation différenciée.

Le bois de la Cambre s'inscrit dans ce modèle. Les voies – surtout le grand circuit carrossable – contribuent à l'architecture du Bois, en même temps qu'elles permettent admirablement d'en goûter les charmes. Conformément au style paysager, aucune de ces voies n'est droite – à l'exception de trois tronçons de drèves du XVIII<sup>e</sup> siècle, non prévus au projet mais maintenus pour leur beauté.

Le succès du Bois conduisit rapidement la Ville à augmenter largement le système des voies, y compris les raccordements à l'extérieur, sous la direction de Keilig. Après cela, en 1878 et 1879, elle procéda à la dénomination des voies et de quelques



L'entrée (principale) du bois de la Cambre. Carte postale, vers 1910.

Page de gauche :

Plan du Bois par L. Van Peteghem, édition 1888.

lieux, en s'efforçant de s'inspirer de certaines dispositions du Bois : avenues de la Laiterie, de la Belle-Alliance (vers Waterloo), du Panorama, de la Sapinière, carrefour des Attelages, allée des Amazones, chemin du Pont rustique, sentier de l'Embarcadère ou rond-point dit Rendez-vous de Chasse (appellation traditionnelle).

Le réseau carrossable, constitué par une chaussée bordée de promenoirs, renforce le plan du parc par son grand circuit, tracé en deux ovales déformés, tangents et confondus au milieu en un carrefour, et qui encerclent le principal des deux parties en suivant d'assez près la lisière. Il s'offre transversalement dès l'entrée du Bois, au milieu du front, au départ de la place qui termine l'avenue Louise. Outre quelques autres raccordements à l'extérieur, il comprend aussi, à titre secondaire, une voie de traverse dans chacune des deux parties.

Pour la commodité des attelages, le réseau a été aplani de façon à éviter des inclinaisons trop sensibles, grâce au choix

du tracé, aux courbes et à des terrassements en général modérés. Le circuit périphérique atteint près de 3 kilomètres, sur une largeur de 20 mètres, soit 12 mètres pour la chaussée et 4 mètres pour chacun des promenoirs ou trottoirs latéraux.

Vers l'extérieur, le circuit périphérique longe en général le couvert, tandis que vers l'intérieur, il jouit de nombreux dégagements : ravin, lac et pelouses forment des tableaux multiples, variés, enchanteurs.

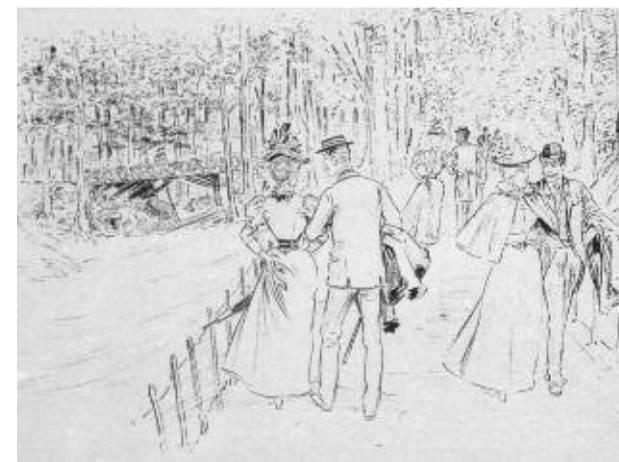
Pour la chaussée du réseau carrossable, on avait prévu lors du concours un « macadam », revêtement de pierrailles uni et assez insonore, spécialement conçu pour les voitures d'agrément et consacré en Angleterre vers 1820. Ce revêtement fut remplacé par l'asphalte à partir de 1912, pour résister à

l'essor de la circulation automobile, tout en éliminant la poussière et la boue. Quant aux accotements latéraux, trottoirs ou promenoirs, ils furent formés en terre battue, recouverte de gravier.

Les piétons, quant à eux, jouissent d'un réseau très ramifié de chemins et sentiers couverts de gravier, qui sillonnent le Bois en tous sens, offrant, avec des accotements de la voie carrossable,

un choix large et continu de parcours, y compris entre le grand circuit et la lisière, où les promenades sont plus retirées. La principale de celles-ci est le chemin de l'Aube, qui serpente près de la lisière de la première partie, à gauche, en suivant des dénivellations assez sensibles. Après un passage dans la frondaison, le chemin traverse (en franchissant à l'origine une petite mare) la fin du ravin – dégagement gazonné d'où l'on aperçoit, dans une éclaircie de hêtres, le grand pont en roche. Regagnant le couvert, il longe ensuite un vallon gazonné, progressivement marqué, qu'il coupe finalement par un pont rustique en bois sur culées de roche, pour s'engager de nouveau, en montant, dans un massif et déboucher sur le circuit carrossable, où s'offre la grande échappée sur le lac.

Les pistes ou allées cavalières, quant à elles, n'avaient été prévues, à l'origine, que sur des accotements de la voie carrossable. A leur demande, Keilig entreprit en 1864 d'offrir aussi aux promeneurs à cheval un parcours d'environ 3 kilomètres d'une largeur de 4 mètres, recouvert de briquillon, destiné surtout à gagner sans détour le grand large de la forêt de Soignes.



Le chemin de l'Aube, par Mars, *Brussel album*, 1897.

Piste cavalière du Bois. Carte postale, vers 1930.



L'avenue de Flore. Carte postale, vers 1905.





Le ravin. Carte postale, vers 1900.

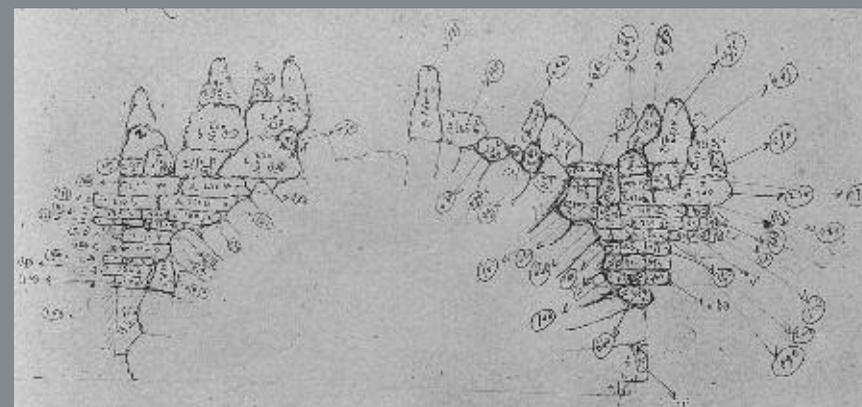
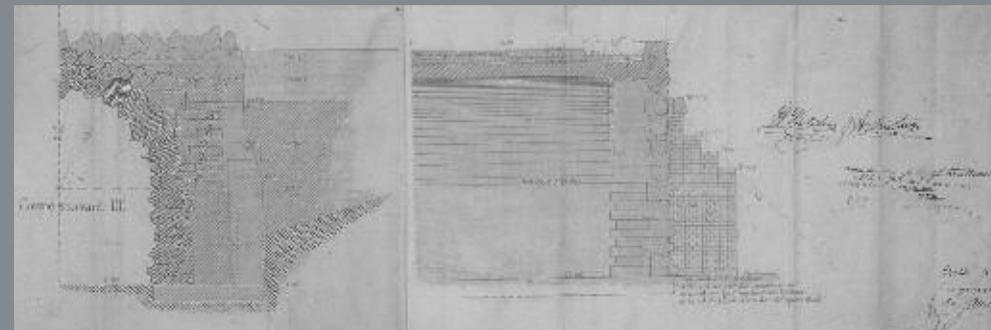
### LE RAVIN ET SON PONT

Le ravin est le centre d'intérêt, le lieu pittoresque par excellence de la première partie du Bois, qu'il coupe transversalement. Alors que Barillet avait proposé de le convertir en lac et que Fuchs voulait le franchir d'un remblai, Keilig choisit non seulement de le respecter, mais de le valoriser, en l'approfondissant et en l'agrandissant, en remplaçant les arbres par une pelouse, en plaçant un pont monumental en roche, et même – mais on y renonça – en l'animant d'une cascade rocheuse au début de la dépression.

Ce vallon ondulé, entouré de massifs d'arbres alternant avec des dégagements, est plaisamment animé par un pont en roche pour le passage du circuit carrossable.

Keilig précisa l'idée de ce pont après le concours, puis le remania en arche rocheuse moyennant un resserrement du ravin, avec l'assistance de l'ingénieur de la Ville, Théophile de Jamblinne.

Construit de 1865 à 1867, le pont, d'une ouverture d'environ 11 mètres en hauteur et en portée, sur une largeur de 27 mètres, et s'élevant à 15 mètres au sommet, est formé par une arche de maçonnerie de moellons et de briques, doublée de forts quartiers de roche, qui couvrent également les faces. Ce parement de grès brun clair de Ronquières avec quelques



Page de droite:

Projet du grand pont, par Keilig, 1864.

Plan d'adjudication du grand pont (partie), par T. de Jamblinne, 1865.

Relevé de l'appareillage de pierres du grand pont, côté en amont, 1866.

pierres d'un brun plus prononcé provenant des environs du pont, est disposé de façon à simuler un rocher à caverne.

Ce grand pont, tout en répondant à une nécessité du circuit carrossable, s'inscrit dans la haute tradition fantaisiste de l'art paysager : pour varier les sensations, tout en suscitant une symbolique, la composition jardinière avait remis à l'honneur depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle la construction rustique de pierre brute, mais en lui donnant parfois des proportions colossales, et cela dans deux genres distincts : tantôt une accumulation de blocs cyclopéens suggérant le vestige de titans préhistoriques, tels le « rocher » d'Attre, tantôt une imitation de la nature, notamment le rocher à grotte des Bains d'Apollon à Versailles. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces créations se poursuivent, mais plutôt dans la deuxième veine, naturelle, celle que suit le pont du bois de la Cambre.

Keilig, qui avait lui-même aussi prévenu que la construction d'un rocher « est une des branches les plus difficiles de l'art des jardins », en a réussi ici l'un des plus remarquables exemples, tout comme il l'a fait aux falaises du parc d'Anvers, enjambées par un pont suspendu.

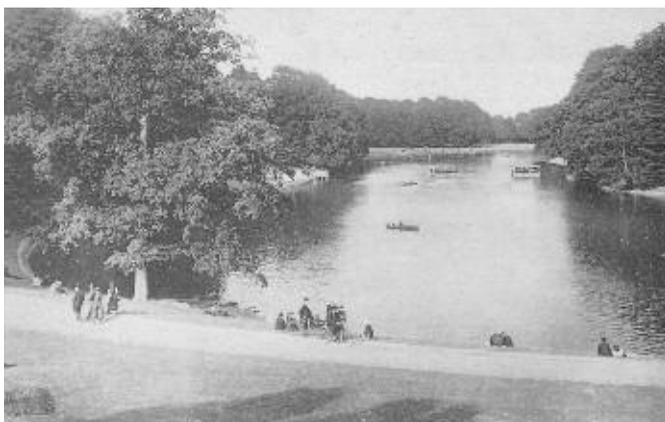


Le lac. Carte postale, vers 1900.

## LE LAC

Le lac forme le centre d'intérêt de la seconde partie du bois de la Cambre, comme le ravin pour la première. « Sans eau, les plus beaux aspects laissent quelque chose à désirer », écrivait en toute évidence Keilig en présentant son projet. Keilig – et c'est ce qui fit pencher la balance en sa faveur – plaça le lac au milieu de la seconde partie du Bois : ce site s'y prêtait en raison de ses dépressions et de sa végétation médiocre, et ce choix permettait à la fois de respecter davantage la première partie et d'éviter que la fréquentation ne s'y concentrât. Le lac atteint une superficie de près de 6 hectares, déduction faite de l'île, d'environ 1 hectare, et dont le contour apparaît comme l'embryon de celui du lac. Celui-ci est entouré d'une ample pelouse en pente douce, ondulée et en partie parsemée d'arbres, qui se prolonge en remontant vers le fond et est interrompue, à droite de l'île et jusqu'à l'appendice final du lac, par une falaise culminant à 8 mètres de l'eau derrière l'île, où elle est couronnée d'un massif forestier. Cette configuration comporte de vastes dégagements qui confèrent à certaines vues un caractère plutôt panoramique.

Les considérables travaux de déblai du lac furent exécutés de 1863 à 1866. En été 1864, ils occupaient journalièrement jusqu'à deux cent cinquante hommes, répartis en brigades de piocheurs, bêcheurs et chargeurs. Les terres étaient déplacées

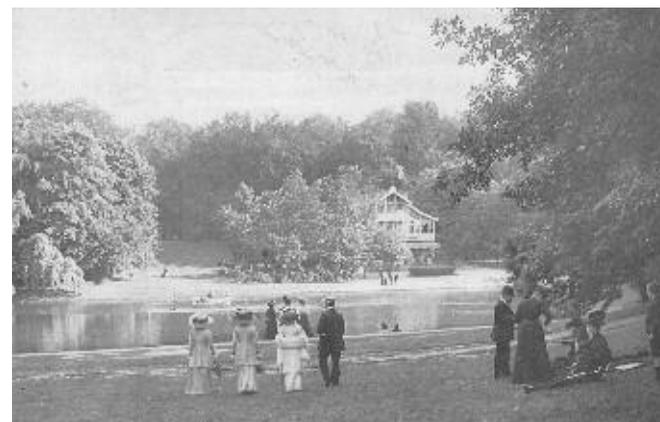


Vue transversale du lac devant l'île. Carte postale, vers 1920.

par temps sec, sur des tombereaux tirés par une quarantaine de chevaux; elles furent déversées dans les profondeurs naturelles recouvertes par le lac même ainsi que d'autres endroits du Bois, essentiellement au circuit carrossable. Pour former l'île, on maintint une éminence originelle, avec ses arbres. En outre, les abords furent presque partout remodelés et recouverts de terre végétale.

L'eau du lac – l'alimentation et la rétention – fut le grand problème de l'appropriation du Bois, qui retarda l'achèvement de quelques années. Keilig, comme Fuchs, avait préconisé d'alimenter le lac par le grand aqueduc de la Ville, qui passait non loin de là, à la chaussée de Waterloo. Mais la Ville, soucieuse d'épargner ses propres réserves, rechercha d'autres moyens, pour finalement adopter la proposition initiale. En 1869, à l'achèvement de la galerie d'adduction, on établit près de son débouché, au bord du lac, un enrochement à grotte en grès brun, animé d'une menue cascade, rappel de ce que Keilig avait suggéré pour le ravin. Adossé à la falaise gazonnée et entouré d'arbres, cet enrochement atteint 8 mètres en hauteur et 13 mètres en largeur; il comporte, à mi-hauteur, un ponceau en roche, avec garde-corps de bois de branche, pour le chemin longeant le lac.

Mais contrairement aux prévisions de l'ingénieur de la Ville, la rétention d'eau du lac se révéla insuffisante, de sorte qu'il fallut revêtir le fond et les berges d'une couche de glaise, qui réduisit la profondeur moyenne à environ 1 mètre. Ce travail



Promeneurs se dirigeant vers le Chalet Robinson. Carte postale, vers 1910.

fut réalisé progressivement, jusqu'en 1872. Par la suite, on dut encore consolider les berges par une maçonnerie de pierre.

Le contour du lac est très varié, présentant un appendice vers le fond. L'île, arborée et traversée par une échappée, empêche de voir simultanément tout le miroir d'eau, ce qui le fait paraître encore plus grand.

L'attrait du lac fut augmenté par un café-restaurant sur l'île – le Chalet Robinson –, avec un passage en bac, ainsi que par la location de barquettes.



L'île, vue du côté droit.

## LES ÉTABLISSEMENTS RÉCRÉATIFS

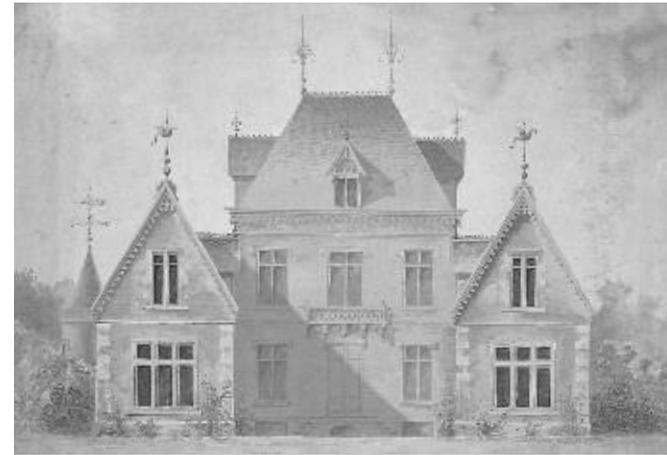
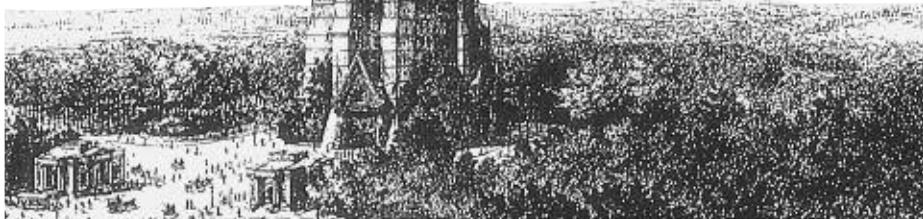
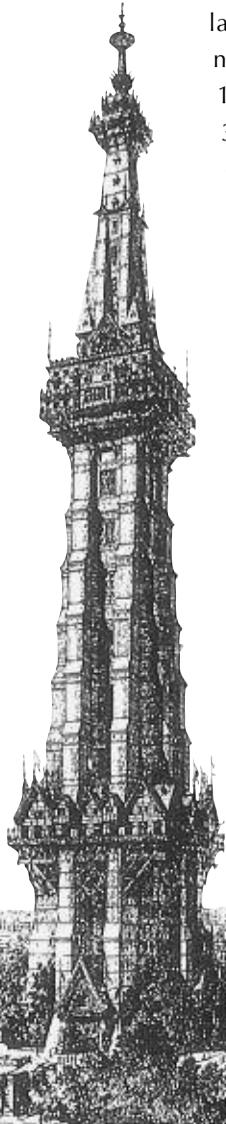
Dans son projet pour le bois de la Cambre, Keilig, ne prévoyant pas l'intensité du succès du parc et souhaitant conserver un aspect sobre et naturel, conforme au caractère forestier, ne proposa qu'un seul établissement récréatif, un café-restaurant, sur le point le plus élevé, un peu avant le milieu.

De nombreuses autres propositions affluèrent à la Ville, la plus curieuse étant celle des ingénieurs-architectes Hennebique et Nève, de 1887 : érigée à l'entrée, une tour en bois de 300 mètres au profil de flèche de cathédrale, contenant un kursaal ou café-restaurant, un hôtel et un observatoire avec fanal électrique, accessibles par ascenseur...

Finalement, la Ville accepta quatre établissements récréatifs, conçus dans un goût rustique, mais qui subirent des transformations : la Laiterie, le Gymnase, le Chalet Robinson, construits dans les années 1870, et le Chalet des Rossignols, en 1892. La réalisation se fit par concession du droit d'installation et d'exploitation, suivie, à terme, par l'appropriation à la Ville.

Le premier établissement fut la Laiterie. En 1871, un homme d'affaires, Auguste Bauwens, obtint la concession de ce café-restaurant à établir près du milieu de la première partie du Bois, au bout de la pelouse arborée au-delà du ravin, et à cet effet, la Ville y fit passer une voie carrossable.

La tour projetée en 1887 à l'entrée du Bois. *Le Globe illustré*, 24 juillet 1887.



Projet (proche de l'exécution) pour la Laiterie, par Alphonse Dumont, 1870.

Construit la même année, le bâtiment, de réminiscence médiévale, comportait deux courtes ailes en retour d'équerre et une tourelle d'angle à l'arrière. Le parement était de brique, avec de fortes chaînes de ton gris aux angles et aux baies, des pignons à festons en bois et une toiture de tuiles. Tout autour, il y avait une terrasse avec force tables et chaises, qui envahissaient aussi, de l'autre côté de la chaussée, la pelouse ombragée de superbes hêtres.

C'était un établissement de premier ordre, qui se targuait d'ailleurs des visites de la reine Marie-Henriette, et où l'on descendait volontiers après une chevauchée en forêt ou un tour du lac en attelage. On y trouvait restaurant, pâtisseries et glaces, café, thé et alcools, ainsi qu'un grand choix de cigares de La Havane et de cigarettes de luxe. A la belle saison, un orchestre jouait l'après-midi jusqu'à minuit.

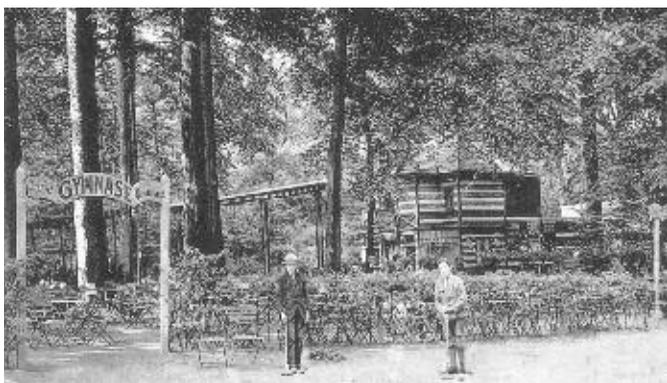
La Laiterie fut détruite par un incendie en 1973, et l'emplacement fut rendu aux arbres.

La Laiterie. Carte postale par F. Ranoï, vers 1900.

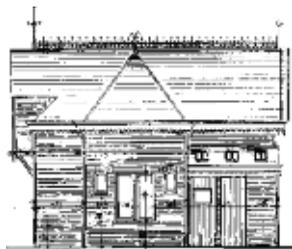
Le restaurant dans la Laiterie. Carte postale, vers 1925.



Le Gymnase. Carte postale, vers 1920.



Quant au Gymnase, situé au bord d'un massif un peu en deçà de la première grande pelouse – la pelouse des Anglais –, il fut concédé au même Bauwens qui y exploitait déjà une buvette. Il y érigea en 1875 un pavillon servant de buvette puis de café-restaurant, qui prit le nom de Buffet ou Chalet du Gymnase lorsque, l'année suivante, il y établit, devant, un gymnase à l'usage des enfants. C'est une maisonnette de goût rustique, dont le parement de brique alterne avec des bandeaux blancs et qui est aussi ornée de boiseries, notamment des festons aux corniches.

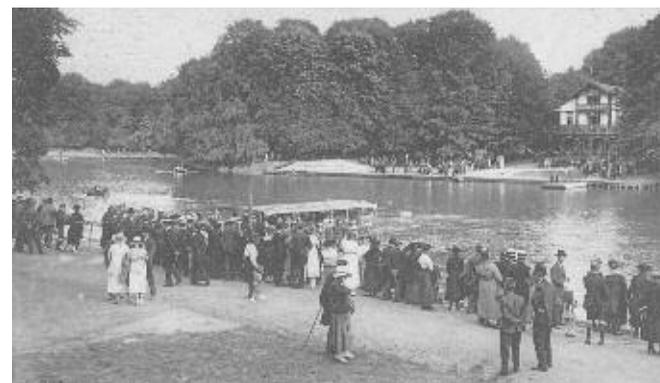


Le Chalet du Gymnase, façade et côté gauche, relevés en 1907.

Le Chalet Robinson, sur l'île aménagée en promenade, remonte à l'adjudication par la Ville, en 1877, à un constructeur nautique, Decléene, de la concession d'un service d'embarcation, comportant la location de barquettes et un passage en bac pour l'île, ainsi que l'établissement d'un chalet en bois pour le débit de rafraîchissements, au milieu de l'île, à côté de l'échappée traversant celle-ci. Ce chalet fut entouré d'une terrasse avec tables et chaises, et en 1901 on plaça tout près un pigeonnier.

Le Chalet Robinson brûla entièrement en 1896, et fut reconstruit dans une version semblable. Il fut à nouveau détruit par un incendie en 1991, et la Ville permit huit ans plus tard de le reconstruire, mais sous une forme assez différente, en vue d'une exploitation intensive, dépassant la fonction traditionnelle, intégrée au parc public.

Le quatrième et dernier établissement admis au bois de la Cambre est le Chalet des Rossignols, café-restaurant construit en 1892 au bord de la pelouse des Anglais, près du ravin,



L'attente au passage du lac. Carte postale, vers 1920.

par le directeur de la brasserie de la Chasse Royale, Vanderschueren. C'est une maison à pignon de face, à parement de brique marqué de bandeaux blancs, ornée aussi de boiseries – un balcon et des festons aux corniches. Devant s'étend un enclos à tables et chaises.

Par ailleurs, quelques cafés-restaurants et guinguettes s'établirent aux abords du Bois. Le café-restaurant le plus anciennement connu était le Trianon, remontant à 1869, situé à l'angle des avenues de la Clairière et du Vivier d'Oie. Encore plus près du fond du Bois, s'établit en 1894 la Villa Lorraine, appelée à atteindre les sommets de l'art culinaire. Toujours à la droite du Bois, sur la chaussée de Waterloo, mais avec chemin d'accès et enseignes dans le parc même, à hauteur du ravin, apparurent deux guinguettes très populaires : Chez Moeder Lambic et Chez Moeder Kramik.



Projet d'exécution du Chalet Robinson, 1877.



Le Chalet des Rossignols. Carte postale, vers 1910.



Les pavillons de l'entrée (principale).  
Carte postale, vers 1900.

#### AUTRES CONSTRUCTIONS, ÉLÉMENTS ACCESSOIRES

Outre les établissements récréatifs, le bois de la Cambre comprend quelques constructions, dont certaines ne sont toutefois pas liées à son rôle de parc public, ainsi que des éléments accessoires, dont quelques-uns appartiennent au « mobilier » dont le siècle fit apport à l'art urbain.

L'entrée du Bois est marquée, de part et d'autre, par deux pavillons à l'antique, d'ordre toscan, dont les trois faces exposées présentent un fronton supporté par deux colonnes.

Ces édifices proviennent de la porte de Namur, où ils avaient été construits en 1835, comme d'autres portes du boulevard, sur les plans de l'architecte de la Ville, Auguste Payen. C'étaient des bureaux de perception de l'octroi, taxe prélevée sur l'entrée d'approvisionnements. Lors de l'abolition de l'octroi en 1860, la Ville entreprit de supprimer ces pavillons fiscaux et le fossé du boulevard, afin d'élargir celui-ci. En raison de leur beauté, certains pavillons furent cependant maintenus et ceux de la porte de Namur furent déplacés à l'entrée du Bois en 1863, où ils furent peints en ton pierre de France. On établit dans l'un (celui de droite) le siège de la 6<sup>e</sup> division de police, chargée du territoire nouvellement annexé à la Ville, et dans l'autre l'habitation de police.

En 1888, la Ville fit bâtir le Hangar, un peu après le milieu de la première partie du Bois, près de la Laiterie. Le nom provient de la construction provisoire qui précéda. Destinée à accueillir les préposés et à remiser les ustensiles des jardiniers et cantonniers, cette maison forestière fut conçue dans le goût de la ferme flamande du XVII<sup>e</sup> siècle par l'architecte de la Ville, Victor Jamaer.



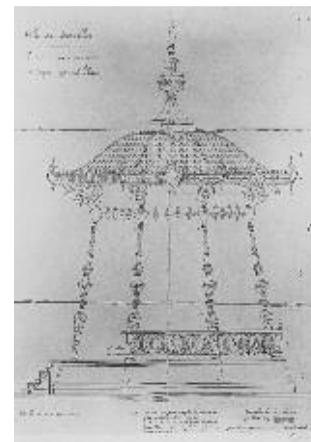
La maison forestière, dite Hangar.

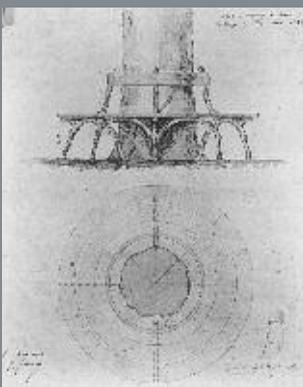
En 1895, on monta à la pelouse des Anglais un kiosque octogonal de fonte ornée à colonnettes inclinées vers l'intérieur et supportant un dôme en zinc écaillé. En ce kiosque, qui succéda à une tribune en bois, l'harmonie communale jouait des compositions de maître et des pièces de fantaisie: adaptations d'ouvertures de Verdi, Suppé, Offenbach, des valse viennoises, des pots-pourris d'airs à la mode...

Comme constructions accessoires, on peut encore citer, outre les water-closets ou « chalets de nécessité », quelques abris cavaliers dessinés par Keilig et s'inspirant, à la suggestion de Léopold II, de ceux du Bois de Boulogne: toit de chaume conique ou octogonal supporté par des troncs en grume. Ils furent montés en 1883.

Projet d'exécution du kiosque pour la Grand-Place, 1886, monté au Bois en 1895.

L'abri cavalier de la pelouse des Anglais. Carte postale, vers 1905.





En 1864, à la demande de Keilig, on plaça des bancs fixes, et la Ville fit faire, sur le plan de Jamaer, des bancs circulaires à placer autour de quelques arbres, et dont les montants, en fonte, imitent le bois de branche, genre qui fut généralisé par la suite à tous les bancs.

A de nombreux endroits, l'administration disposa des poteaux indicateurs pour garantir le bon ordre : par exemple, ceux qui furent installés en 1896 pour réserver certains parcours aux cavaliers. Ces poteaux, en fonte ornée et peinte en bronze, à fût cannelé, portent un panneau émaillé blanc surmonté des armoiries de la Ville.

L'affluence du Bois conduisit bientôt à clôturer les massifs et une partie des pelouses au moyen de fils sur piquet, en fer.

Outre le grand pont en roche, la Ville établit quelques ponts, principalement, en 1863, un pont rustique en bois sur culées de roche de grès brun, franchissant un vallon au côté gauche, un peu après le ravin.

Enfin, la Ville, qui avait procédé à l'installation de captages dans la forêt de Soignes, fit construire dans le parc quelques installations hydrauliques pour compléter l'équipement du service des eaux de l'agglomération : notamment, en 1879, un réservoir rond, auquel s'ajouta en 1891 un château d'eau, près de l'avenue de la Belle-Alliance, à l'endroit le plus élevé du Bois.



Poteau indicateur du Bois.



Page de gauche :

Projet (proche de l'exécution) de banc rond pour le Bois, par l'architecte de la Ville, V. Jamaer, 1864.

Banc rond près du ravin.

Scène au bois de la Cambre.

Carte postale par A. Lynen, vers 1900.

Le pont en bois. Carte postale, vers 1925. 39



L'entrée (principale) du bois de la Cambre, d'après Ch. Trumper, *L'illustration européenne*, 17 août 1872.

### LA VIE AU BOIS À LA BELLE ÉPOQUE

Le gros de l'appropriation du bois de la Cambre était à peine terminé que le nouveau parc attira une fréquentation importante, dépassant les attentes, indiquait en 1866 un témoin autorisé.

Ce succès était dû à la nécessité et à la qualité de cet aménagement, et il fut soutenu aussi par la mise en service, en 1869, du premier tramway du pays, lequel passait par la rue Royale, la place des Palais, le boulevard puis l'avenue Louise. Il était tiré par deux chevaux et fut électrifié à la fin du siècle.

Assidûment fréquenté, le Bois s'ancre bientôt, comme l'avenue Louise, dans la mémoire collective bruxelloise et même nationale, comme l'attestent les cartes postales, éditées à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui en présentent plus de quatre cents vues différentes.

A l'origine, le nouveau parc était « *la promenade aristocratique de Bruxelles* », sauf les jours fériés : le beau monde s'abstenait alors de s'y rendre, gagnant la campagne et laissant place à la foule. D'ailleurs, en 1875, Léopold II décida de créer le parc de Forest et Saint-Gilles à l'intention spéciale du

commun des mortels. Mais forcément, la destination aristocratique du Bois s'atténua après quelques décennies pour disparaître finalement.

A la Belle Époque, en temps normal, dans la matinée, le Bois est relativement calme. Très tôt, avant le travail, apparaissent à bicyclette des magistrats, avocats, financiers ou grands négociants, qui viennent aussi à cheval, de même que des officiers des Guides prenant un temps de galop avant de se rendre à la caserne. Puis ce sont, toujours en tenue d'équitation rigoureuse, les dames et messieurs vivant de leurs rentes qui parcourent le Bois, surtout pour gagner la forêt de Soignes. Ils viennent principalement du quartier Léopold, du boulevard et de l'avenue Louise.

Vers le milieu du jour, les cavaliers se font plus nombreux, le passage s'augmente de messieurs interrompant leur travail pour prendre l'air, se montrer, se rencontrer.

L'après-midi, le Bois devient plus mondain. C'est alors surtout qu'apparaît la *fashion*, les belles toilettes et les équipages s'arrêtant pour le thé à la Laiterie, après un tour du lac. Puis reviennent, cette fois en nombre, les sportifs à bicyclette.

Souvent, c'est une présence royale que l'on remarque et salue, en particulier la reine, épouse de Léopold II. Au début, on les voyait ensemble, à cheval, mais par la suite, ce fut surtout Marie-Henriette, conduisant elle-même avec brio son équipage, accompagnée parfois de l'une de ses filles.



La reine Marie-Henriette et la princesse Stéphanie au bois de la Cambre, gravure par C. Karger, 1880.

Durant toute la journée, les mères et surtout les « bonnes » et gouvernantes du quartier Louise mènent les enfants au Bois, éventuellement en voiturette. Ceux-ci s’y montrent friands d’attractions particulières : les jeux du Gymnase, le ravin, les canards au lac, le pigeonnier de l’île et un tour à dos d’âne ou de poney. On voit aussi, arrivant en rang, des groupes de jeunes demoiselles, venues des maisons d’éducation de l’avenue Louise et d’ailleurs : elles se promènent, dansent à la corde, chassent le papillon, jouent au cerceau, au volant ou au croquet, dessinent ou chantent.

En soirée, le Bois s’illumine quelque peu. Des équipages se dirigent vers les restaurants éclairés par des lampions, surtout la Laiterie et le Trianon.

Tout naturellement, le bois de la Cambre fut dès l’origine un haut lieu du sport, qui prenait alors son essor.

L’équitation fut favorisée au Bois dès 1864, lorsque Keilig traça un parcours de pistes cavalières permettant de gagner la forêt de Soignes plus aisément que sur les accotements du grand circuit. En outre, en 1882, à la suite d’une pétition de cavaliers, la Ville fit établir dans le massif au-delà du lac une piste d’obstacles. Les amateurs de chevaux (et de mondanités) furent d’ailleurs comblés lorsque, comme au Bois de Boulogne, il fut décidé d’adjoindre un hippodrome au bois de la Cambre : en 1875, l’Etat concéda à la Ville 25 hectares de la forêt de Soignes, derrière le Bois, pour y établir un champ de



Les courses et le retour par le Bois,  
d’après A. Clarys, *L’Illustration belge*,  
22 mai 1881.



Le lawn tennis au bois de la Cambre,  
*L’Illustration européenne*, 3 juillet 1887.

courses. L’hippodrome augmenta l’animation du Bois et de l’avenue Louise, surtout par les fameux retours de courses.

Ceux-ci, en fin d’après-midi, étaient un spectacle mémorable, qui attirait grand monde. C’était alors, au Bois et à l’avenue Louise, un passage continu de voitures élégantes de tout genre – victoria, phaéton, landau, break, mail-coach ou huit-ressorts attelé à la daumont. On admirait notamment le *four in hands* conduit par la reine Marie-Henriette, ainsi que ceux du comte du Chastel, de M. Warocquier et surtout de M. Jacquelart.

Les participants mêmes du défilé ne manquaient pas de fasciner, surtout les dames de qualité et, à distance de celles-ci, les lionnes ou demi-mondaines, ineffables et ruineuses splendeurs. La tradition du retour des courses se termina en 1914 en même temps que la Belle Epoque.

Initialement, mis à part les cavaliers, c’étaient surtout les Anglais qui s’adonnaient au sport au bois de la Cambre. Ils avaient pris possession de la première pelouse, avant le ravin, dite dès lors pelouse des Anglais, où ils pratiquaient le *lawn tennis* et le *cricket*. Mais ils durent renoncer à leur emprise à partir de 1887 : la Ville donna annuellement en location à des amateurs aristocratiques une dizaine d’emplacements de tennis sur cette pelouse, pratique qui prit fin après la saison de 1910, à cause de son caractère privatif et de la dégradation de la pelouse.



Une S. S. Germain au Bois. Carte postale, vers 1920.

En raison de son superbe circuit, le bois de la Cambre fut aussi un lieu d'élection du cyclisme, dont le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle vit l'essor, avec la succession de la bicyclette au vélocipède. Les automobiles, qui apparurent vers 1900 et prenaient volontiers un caractère

sportif, venaient parfois en promenade sur ce même circuit, qu'elles allaient progressivement envahir de façon excessive.

En hiver, c'était le patinage sur le lac qui attirait la foule. De braves gens, venus du quartier des Marolles, installaient des vestiaires et des échoppes, notamment des charrettes de marchandes de « caricoles » ; Jefke, que l'on reconnaissait chaque année, louait des patins. Au ravin, une nuée de jeunes s'affairaient aux luges, on y apercevait les futurs Léopold III et Prince



Le patinage au bois de la Cambre, d'après E. Duyck, *Le Globe illustré*, 16 janvier 1887.

Régent. Et sur le grand circuit, on voyait d'élégants et parfois anciens traîneaux attelés.

Le bois de la Cambre fut aussi le théâtre de grands rassemblements festifs, tantôt annuels, tantôt occasionnels. Une des grandes fêtes du Bois était assurément le cortège du Longchamp, plus animé mais beaucoup moins élégant que le retour des courses. Célébrée chaque année au début de la belle saison, la fête imitait la tradition parisienne : depuis Louis XV, un cortège festif d'équipages se rendait chaque année au Bois de Boulogne, à l'origine à l'abbaye de Longchamp.

Après s'être limité au boulevard, le Longchamp bruxellois s'étendit, dès 1865, à l'avenue Louise, et à partir de 1892, il se décora désormais de fleurs, prenant dès lors l'appellation « Longchamp fleuri », et se poursuivit dans le Bois, où il atteignait son paroxysme : au carrefour des Attelages, les différentes catégories de participants, telles que voitures à quatre chevaux, attelages d'enfants, tricycles et finalement aussi automobiles, défilaient en fanfare devant la tribune admirablement décorée, où un jury distribuait les prix.



Retour aux flambeaux de la fête nationale au Bois en 1892, d'après V. T'Sas, *Le Globe illustré*, 24 juillet 1892.



Distribution des prix au Longchamp fleuri de 1892 au bois de la Cambre, par H. Cassiers, *Le Globe illustré*, 22 mai 1892.

La reine Marie-Henriette tenait à rehausser le Longchamp de sa présence, accompagnée souvent de la princesse Clémentine. Celle-ci, devenue épouse du prince Napoléon (ils habitaient avenue Louise), continua ponctuellement la tradition.

Mais la fête devint trop populaire, les gens du monde se firent rares, et le Longchamp fleuri ne survécut pas à 1914, en raison de son coût et de la disparition des attelages.

La fête nationale, qui s'étendait jadis sur trois jours, comportait également, chaque année, de grandes réjouissances au bois de la Cambre, se terminant par

un feu d'artifice et un retour aux flambeaux et musique, par l'avenue Louise.

D'autres fêtes étaient données occasionnellement. L'une des plus mémorables fut offerte en 1880 par l'Œuvre de la Presse, qui présenta surtout, dans le ravin, devant une foule incroyable, une magistrale cantate exécutée par quinze cents instrumentistes et chanteurs, et dirigée par son auteur, Peter Benoit. La soirée fut animée notamment par une féerie vénitienne sur le lac...



La garde civique à cheval de Bruxelles rencontrant la reine Marie-Henriette accompagnée de la princesse Clémentine, au bois de la Cambre, vers 1895. Huile sur toile, par A. Clarys et L. Herbo.

## ÉPILOGUE: L'INTÉGRITÉ DU BOIS

Depuis son parachèvement, le bois de la Cambre est resté, dans l'ensemble, quasi intact.

Après avoir été créé, perfectionné et tenu par le grand Keilig – durant une trentaine d'années –, il bénéficia des soins de Jules Buysens, horticulteur et architecte de jardins réputé, qui fut inspecteur des plantations de la Ville de 1904 à 1937 ; au départ des intentions de Keilig, Buysens fixa pour le Bois un ensemble de principes de gestion.

Durant toute cette période, l'intégrité du Bois continua d'être respectée. Toutefois, l'établissement du début de l'avenue des Nations (devenue Franklin Roosevelt), en vue de l'Exposition universelle de 1910, rognait d'environ 50 ares l'angle antérieur gauche du parc, mais le projet de prolonger alors l'avenue de la Laiterie jusqu'à cette nouvelle voie fut mis en échec par les Amis de la Forêt de Soignes. Plusieurs autres projets néfastes furent également repoussés.

La Seconde Guerre mondiale ouvrit une franche période de déclin. A cette occasion, le Bois perdit la plupart de ses arbres de taille moyenne, à cause d'abattages clandestins. A cela s'ajoutèrent, par la suite, l'incurie, l'accroissement forcené de la circulation automobile et quelques constructions adventices. Un premier sursaut eut lieu finalement, lorsqu'un accident fit apparaître que quantité d'arbres surannés présentaient un danger pour la circulation : la Ville constitua en 1966 une commission d'experts et, ainsi guidée, elle appliqua un programme de régénération progressive des arbres. A partir de 1976, elle interdit enfin la circulation automobile dans la majeure partie du Bois durant les samedis et dimanches de la belle saison. Enfin, la même année, le bois de la Cambre fut classé par arrêté royal comme site à sauvegarder. Néanmoins, le parc continua de se dégrader.

Si la publication d'un livre sur le bois de la Cambre en 1989 n'a pas suscité de redressement, il a servi d'appui pour développer auprès des responsables de la Ville et de la Région sa demande finale de respecter le caractère historique, c'est-à-dire l'ancienne apparence, ainsi que son rôle de promenade publique.

La poursuite de la dégradation et en particulier le projet de reconstruction d'un Chalet Robinson prévu pour une exploitation intensive avec possibilité d'y adjoindre un pont finit par susciter une réaction citoyenne, par la fondation, en 1999, des Amis du bois de la Cambre.

Au total, ces démarches finirent par aboutir, en l'an 2000, à un resserrement des conditions d'exploitation du Chalet, ainsi qu'aux décisions de fixer un plan de modération de la circulation automobile et de restaurer l'ensemble du Bois grâce à un crédit de l'Etat. Il conviendrait encore d'assurer au bois de la Cambre une tutelle suffisante.



Le ravin du bois de la Cambre.

## BIBLIOGRAPHIE

Duquenne X., *Le bois de la Cambre*, Bruxelles, Hayez, 1989.

Dans la même collection :

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE (FR - NL - ESP - GB)  
GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD
8. ANDERLECHT (FR - NL)  
LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ÉRASME
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB)  
MARGUERITE, AMBIORIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À ST-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLE (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWE (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)
24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES (FR - NL)
25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR - NL)
26. MARCHÉS DU PENTAGONE (FR - NL)
27. IMPASSES DE BRUXELLES (FR - NL)
28. UCCLE, MAISONS ET VILLAS (FR - NL)
29. LA PREMIÈRE ENCEINTE (FR - NL)

Graphisme : La Page - Photogravure : ROscan - Impression : P. François - Distribution : Altera Diffusion  
IMPRIMÉ EN BELGIQUE - DÉPÔT LÉGAL : D/2001/6860/05



Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection « Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire ».

Anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, histoires, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.



Le bois de la Cambre, ancienne avancée de la forêt de Soignes, a été aménagé par la ville de Bruxelles en 1862 en style paysagé et compte parmi les parcs publics les plus remarquables d'Europe.

L'auteur s'est attaché à retracer l'histoire de cet aménagement, avec une description des projets présentés, de l'architecture végétale, des voies, du ravin et de son pont, du lac et des établissements récréatifs. Il évoque également la vie au Bois à la Belle Époque.

Willem Draps,  
Secrétaire d'État chargé des Monuments et des Sites